



CTA du 20 janvier 2012
Déclaration préalable

Dans le contexte de crise économique, la question de l'investissement de la nation en matière d'éducation et de recherche doit être posée. Si la lutte contre les déficits publics est une obligation, il ne peut être question, pour autant, d'y sacrifier l'avenir en matière de formation et en matière de recherche. Plus que jamais, la formation des jeunes doit être une des priorités budgétaires. C'est bien tout le contraire que fait le gouvernement actuel en supprimant des postes.

S'il est légitime de s'interroger sur la nécessaire évolution de notre système scolaire pour l'adapter aux exigences de réussite de tous les élèves, on ne peut se satisfaire de transformations qui visent principalement à économiser des moyens et des postes.

Les conséquences des suppressions sont délétères pour le système éducatif. Les conditions de travail des personnels se sont dégradées et les suppressions de postes prévues ne peuvent que les dégrader encore. Nos collègues sont épuisés. De plus, la majorité des économistes s'accorde pour dire que la politique menée depuis 5 ans va forcément impacter gravement la croissance économique de notre pays dans les prochaines années, ce dont la France n'a pas besoin. Nous ne pouvons plus continuer ainsi.

La suppression de la formation des enseignants a économisé des postes. Après 2 ans de mise en œuvre, on ne peut que faire le constat d'une absence complète de préparation au métier d'enseignant. Le conseil d'état a annulé partiellement l'arrêté de 2010, cadrant la formation Master. Le Sgen-CFDT a été le premier à déposer un recours, il exige aujourd'hui que les 2 ministres concernés prennent au plus vite les mesures permettant que la formation soit conforme à la loi, sans que les néo-titulaires et stagiaires ne soient lésés pour autant.

Monsieur le Recteur, nous aimerions savoir si dans notre académie, la règle des 108 heures de stage annoncée comme la règle générale s'applique pour les étudiants de M2. Pour ceux qui réussissent le concours, la première année d'enseignement est très difficile. Tant mieux pour ceux qui en sortiront indemnes, tant pis pour les autres et leurs élèves.

Qu'en est-il des stagiaires cette année ? Nous aimerions savoir combien ont à ce jour démissionné.

Dans le second degré, seul le recours massif aux contractuels et aux heures supplémentaires permet encore de faire « vivoter » le système. La CFDT a porté les revendications concernant la titularisation des contractuels sans concours après un certain nombre d'années d'expérience, et nous serons particulièrement vigilants quant à l'issue de cette négociation. Sur ce sujet, nous souhaitons qu'un comité de suivi de l'accord sur la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels, regroupant les organisations signataires, soit mis en place dans notre académie.

Dans les écoles, alors même qu'il faudrait mettre en place un enseignement plus individualisé, c'est tout le contraire qui est fait avec la suppression des postes de RASED. L'augmentation du nombre d'élèves dans chaque classe, la surcharge de travail demandée aux directeurs, le travail administratif auxquels sont contraints les enseignants pèsent sur le fonctionnement des écoles, sur la qualité de l'enseignement, sur le temps consacré aux enfants qui ne sont visiblement plus une priorité. Faute de remplaçants disponibles, les stages de formation continue sont supprimés et les enseignants renvoyés dans leur classe. Les enseignants malades sont de moins en moins remplacés, ce qui pénalise les enfants et met les parents, prévenus à la dernière minute, dans des situations délicates. Alors, pour faire face aux suppressions de postes prévues, les inspecteurs d'académie annoncent dès

maintenant qu'ils n'accorderont plus de temps partiel aux collègues, hormis les temps partiels de droit.

Il devient de plus en plus difficile de changer de département, malgré les rapprochements familiaux qui sont la première condition du bien-être de nos collègues. Pour exemple, les professeurs des écoles désirant quitter l'Oise l'an passé n'ont été que 7% à être satisfaits (25 sur 362).

Enfin, sur le 1er degré, nous aimerions aussi connaître la répartition des postes de stagiaires pour la rentrée 2012 en Picardie.

Oui, décidément, le gouvernement peut dire ainsi que tout va bien, qu'on peut supprimer des postes sans dégâts, ce discours ne trompe ni les enseignants, ni les parents. Pour le Sgen-CFDT, c'est inacceptable, et nous resterons mobilisés contre ce budget et contre les suppressions de poste.

Enfin, ce CT est le premier issu de la loi relative au dialogue social dans la Fonction Publique. Tous les moyens doivent être donnés pour que le dialogue social soit mené dans les meilleures conditions, au-delà de la seule question du vote des propositions.

C'est la raison pour laquelle nous demandons la convocation d'un Comité Technique Académique réservé aux restructurations envisagées au niveau des 3 Inspections Académiques et du Rectorat. Des déplacements complets de services seraient à l'ordre du jour : les DPE 1er degré de l'Aisne, l'Oise et la Somme regroupées à Beauvais, le Centre départemental de Traitement Informatique de l'IA de la Somme au Rectorat, ... Nous ne comprenons pas pourquoi les personnels n'ont toujours pas été informés officiellement et pourquoi, leurs élus n'ont pas encore été consultés alors que le projet semble fort avancé ! Nous attendons donc de votre part la convocation rapide de ce CTA d'autant que cette réorganisation se fait dans un contexte de suppressions de postes : 13 de titulaires selon les chiffres donnés au CT Ministériel mais combien de contractuels seront concernés ?

Par ailleurs, nous demandons dès aujourd'hui, l'ouverture d'un groupe de travail sur la réforme des filières STI, ainsi qu'à être associés aux assises académiques Greta qui se dérouleront au mois de mai prochain .